



Vendredi 4 avril 2014

## **Il faut un contrat de majorité avec le nouveau gouvernement**

Le changement de premier ministre et la mise en place d'un « gouvernement resserré » ne suffiront pas. Suite à l'échec des dernières élections municipales dans de nombreuses communes, la France a besoin d'une nouvelle donne politique. Avec un groupe d'élus, nous interpellons le nouveau gouvernement sur la base d'une plate-forme commune proposant au nouveau premier ministre un « [contrat de majorité](#) ».

Véritable « pacte de confiance », ce contrat, sur lequel devra s'engager Manuel Valls, vise à inscrire dans la durée la revalorisation du rôle du Parlement dans l'élaboration des réformes et la conduite de la politique nationale. L'Assemblée doit ainsi devenir une force de propositions et ne plus continuer à être ce que la Vème République en a fait, à savoir une simple chambre d'enregistrement.

C'est pourquoi il est de notre devoir, à nous parlementaires, d'obtenir une réorientation de la politique européenne de la France soumise actuellement aux mesures d'austérité, fatales pour sa croissance. De défendre le pouvoir d'achat des salariés, de peser de tout notre poids pour relancer l'offre d'emplois et inverser réellement la courbe du chômage. Le nouveau gouvernement devra également s'engager sur la régulation des activités financières et bancaires, sur une nécessaire transition écologique et sur l'égalité réelle de tous nos territoires.

L'enjeu est à la fois la réussite du quinquennat de François Hollande et en même temps la revitalisation de la démocratie française en qui de trop nombreux citoyens ne croient plus. Preuve en est des résultats des dernières élections municipales et des chiffres de l'abstention. Rétablir cette confiance avec les Français : voilà le véritable défi qui nous attend !